

REGLEMENT DE CONSULTATION

Dans le cadre de l'accompagnement du déploiement des programmes de la feuille de route stratégique du secteur du tourisme, la Confédération Nationale du Tourisme publie le dossier de consultation qui fixe les modalités et les conditions dans lesquelles seront sélectionnés les prestataires pour :

I - Mobilisation d'expertise technique pour la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha

Ce programme vise à renforcer la compétitivité des entreprises touristiques à travers un accompagnement ciblé et un soutien à leur développement.

Ci-dessous le cahier des charges technique relatif à la prestation. Les dossiers de soumissions à cette consultation devront être adressés aux adresses ci-après, au plus tard le **20 Juin 2025 à 16h**

Contacts :

- om@cnt.ma
- cnt@cnt.ma

Dossier de soumission :

La soumission à cette consultation doit contenir les éléments suivants :

- 1. La présente lettre de consultation et cahier des charges technique lu et approuvé par le soumissionnaire.**
- 2. Le dossier administratif et technique du soumissionnaire.**
 - Les Statuts ;
 - Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
 - Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
 - Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
 - Relevé d'identité Bancaire.
 - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations, d'au moins 5 ans, à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation ;
 - Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations, au cours des 5 ans dernière année. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation ;

- Déclaration sur l'honneur précisant que le concurrent n'est pas membre de la CNT, qu'il n'est pas référencé dans le cadre du programme Go siyaha auprès de Maroc PME et qu'il s'engage de ne pas se faire référencer auprès de Maroc PME avant le 02 janvier 2027.

3. L'offre technique

- Note méthodologique conforme à la rubrique « Proposition du prestataire » du cahier des charges technique ci-dessous ;
- Présentation de la méthodologie de mise en œuvre, incluant les étapes envisagées pour atteindre l'objectif (le plan de communication, promotion, formation, networking et partenariat) et le planning de réalisation de la prestation ;
- Le chronogramme d'affectation de l'équipe faisant ressortir les tâches confiées à chaque membre, ainsi que leurs qualifications et la durée allouée à chaque tâche ;
- Liste des Références pour des projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années ;
- Attestations de référence pour des projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années ;
- Copies certifiées des diplômes et CV signés conjointement par les membres de l'équipe proposée pour la réalisation de la prestation et le concurrent, faisant apparaître le niveau de formation académique et le nombre de projets similaires réalisés.

4. L'offre Financière

- Un devis précisant en détail la prestation ainsi que le coût associé

Si plusieurs offres sont successivement transmises par le même candidat, la commission retiendra la dernière offre reçue par voie électronique dans les délais prescrits pour cette consultation.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

I-OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif de cette prestation est de mobiliser une expertise technique en prospection, démarchage et accompagnement des entreprises touristiques pour bénéficier du programme Go Siyaha.

L'ambition est d'atteindre les objectifs suivants **avant le 31/12/2025** :

- **1 500** entreprises touristiques démarchées

250 candidatures retenues (hors les entreprises ayant formulé une candidature avant la signature du contrat de prestation) (avec un maximum de 10% de taux de résiliation de la part de l'entreprise).

Ces objectifs doivent concerner les trois composantes du programme Go Siyaha, notamment :

- **Le volet Assistance Technique à raison de 150 candidatures retenues ;**
- **Le volet Soutien à l'Investissement de croissance pour l'accompagnement des projets d'animation touristique pure à raison de 50 projets retenues**
- **Le volet du Soutien à l'Investissement de croissance verte à raison de 50 projets retenues**

1. Assistance technique :

- **Objectifs** : renforcer la compétitivité des entreprises touristiques existantes

- **Cible** :

- Etablissements d'hébergement touristique classés ;
- Restaurants touristiques classés ;
- Agents de voyages autorisés de type Organisateur-Distributeur de voyages ;
- Transporteurs touristiques routiers agréés ;
- Activités d'animation touristique.

- **Consistance** :

Financement, à hauteur de 90% du coût d'actions finançables, choisies par l'entreprise dans le catalogue proposé par Maroc PME

(<https://marocpme.gov.ma/gosiyaha/assistancetechnique/>), plafonné à 1.000.000 de dirhams TTC par bénéficiaire.

2. Soutien à l'investissement de croissance :

- **Objectif** : Développement d'une offre d'animation innovante et diversifiée.

- **Cible** : Entreprises touristiques en création n'ayant pas réalisé de chiffre d'affaires antérieur, ou coopératives de droit privé marocain, existantes, à forte valeur ajoutée pour le secteur du tourisme et localisées au niveau des circuits touristiques établis, et ayant un projet d'amorçage d'activité en animation touristique.

- **Consistance :**

- **Pour les activités d'animation touristique :** Une prime à l'investissement de croissance de 35% pour les projets d'investissement compris entre 1.000.000 et 10.000.000 de dirhams TTC (<https://marocpme.gov.ma/gosiyaha/appui-a-linvestissement/>)

3. Soutien à la croissance verte :

- **Objectif :** L'accompagnement des entreprises touristiques dans leur transition écologique vers des pratiques plus durables et innovantes.
- **Cible :** Les établissements d'hébergement touristique classés et les restaurants touristiques classés en exploitation.
- **Consistance :** Financement à hauteur de 90% du coût de l'assistance technique en études énergétiques, plafonné à 1.000.000 de dirhams TTC par bénéficiaire en sus d'une prime à l'investissement de 40 % pour la mise en place de solutions de développement durable en énergies renouvelables et efficacité énergétique, économie d'eau et gestion des déchets, et ce pour les projets d'investissement inférieurs à 10.000.000 de dirhams TTC.

II-CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestataires retenus devront assurer les missions suivantes :

1. **Prospection et démarchage :** Identification et sollicitation des entreprises touristiques cibles afin de maximiser leur adhésion au programme Go Siyaha. Il est à préciser que les actions de prospection ne doivent pas se tenir dans le cadre des séminaires Go Siyaha à organiser par la CNT. Le prestataire dans son offre technique doit proposer les méthodes à utiliser et les objectifs en prospection par canal de distribution.
2. **Accompagnement des candidatures :** Assistance aux entreprises dans le processus de candidature et mise à disposition des ressources nécessaires.
3. **Suivi et reporting :** Production de rapports mensuels d'activités et évaluation mensuelle des actions menées.

III-LIVRABLES ATTENDUS

- Rapport des actions de prospection, de démarchage et d'accompagnement des entreprises touristiques ;
- Liste des entreprises prospectées (raison sociale, nom, contact, date de démarchage...);
- Liste des entreprises accompagnés (raison sociale, nom, contact, date de démarchage...);
- Liste des entreprises retenues (raison sociale, nom, contact, date de démarchage...);
- Rapport d'opportunité, par entreprise, sur le projet d'accompagnement technique ou de soutien au développement de l'entreprise

- Présentation de la méthodologie de mise en œuvre, incluant les étapes envisagées pour atteindre l'objectif, (le plan de communication, promotion, formation, networking et partenariat) et le planning de réalisation de la prestation.
- Reporting mensuel (Suivi des indicateurs clés, Analyse des freins & leviers)
- Rapport final de mission avec le détail par région et par filière ;
- Rapport global de toute la consistance de la prestation en y intégrant les liens de tous les livrables demandés.

IV-DURÉE DE LA PRESTATION

Le prestataire retenu devra mener la mission qui prendra fin le 31 décembre 2025, avec un suivi régulier des performances et des ajustements si nécessaire et reporting mensuel.

V-BUDGET ALLOUÉ

Le coût global de la prestation est plafonné à **900 000 MAD TTC**. (Neuf Cent Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises) réparties en **deux lots de 450.000 DHS TTC** (quatre cent cinquante mille dirhams toutes taxes comprises) chacun.

Chaque prestataire pourra souscrire uniquement pour un lot.

VI-PROPOSITION DU PRESTATAIRE :

Le prestataire devra proposer une note méthodologique claire pour la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha, en détaillant les étapes nécessaires à l'identification, à la sollicitation des entreprises touristiques cibles et à l'assistance des entreprises cibles dans le processus de candidature et en précisant le planning de réalisation de la mission et le chronogramme d'affectation des ressources.

Sa proposition devra inclure une présentation de ses compétences et références dans le domaine, les stratégies prévues pour maximiser l'adhésion au programme, ainsi qu'un plan de communication pertinent

Il est essentiel que la proposition spécifie les livrables attendus (rapports des actions réalisées, listes des entreprises démarchées, accompagnées et retenues, rapports d'opportunités par entreprise, rapports de suivi, supports de communication...etc.), les indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer l'efficacité des actions etc ainsi que les ressources mise à disposition pour la réalisation de la mission. L'équipe proposée par le prestataire doit comprendre :

- Un chef de projet Bac + 5 en communication, management ou économie ayant une expérience significative dans la gestion de projets similaires ;
- Une équipe dédiée à la prospection, démarchage et accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha (au moins 3 personnes) ayant une expérience significative dans des projets similaires.

VII-CRITÈRES D'ÉVALUATION

La mission sera attribuée aux concurrents qui répondront au mieux aux conditions de la consultation et dans les règles de l'art.

La procédure d'évaluation des offres s'établit comme suit :

1. Analyse préliminaire des offres :

Cette analyse vise à s'assurer de la conformité des offres par rapport aux stipulations de la présente lettre de consultation, notamment les pièces du dossier administratif et technique.

2. Examen des offres techniques :

Une note (N_t) sur 100 sera attribuée à chaque concurrent. Cette note devra être supérieure ou égale à **70/100** pour que le concurrent soit jugé techniquement valable. Toute note technique strictement inférieure à 70/100 impliquera le rejet de l'offre. La note technique sera calculée selon les critères suivant :

Base d'évaluation	Notation	Documents servant de base à l'appréciation et conditions liées au critère
I. Méthodologie proposée pour assurer la réalisation du projet: sur 40 points		
I.1 Compréhension et maîtrise de la mission : sur 15 points		
Compréhension et maîtrise du contexte, des objectifs et des enjeux de la mission.	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne : 15 points. • Moyenne : 10 points. • Insuffisante : 5 points. 	Note méthodologique
I.2 Qualité de l'approche méthodologique : sur 25 points		
Pertinence de la proposition au regard du besoin exprimé.	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne : 25 points • Moyenne : 10 points. • Insuffisante : 5 points. 	Note méthodologique
II. Planning et chronogramme de répartition des tâches du projet: sur 20 points		
II.1 Planning de réalisation du projet: sur 10 points		
Cohérence des délais consacrés à chaque tâche.	<ul style="list-style-type: none"> • Planning cohérent: 5 points. • Planning non cohérent : 0 point. 	Planning de réalisation du projet
Niveau de détail du planning.	<ul style="list-style-type: none"> • Planning détaillé: 5 points. • Planning non détaillé: 0 point. 	
II.2 Chronogramme d'affectation des experts: sur 10 points		
Cohérence de l'affectation de la charge du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Chronogramme cohérent: 5 points. • Chronogramme non cohérent : 0 point. 	Chronogramme d'affectation des ressources
Niveau de détail du Chronogramme	<ul style="list-style-type: none"> • Chronogramme détaillé: 5 points. • Chronogramme non détaillé: 0 point. 	
III. Expérience et références du prestataire dans des missions similaires : sur 20 points		
Références et réalisation de missions similaires	<ul style="list-style-type: none"> • > ou = à 10 projets : 20 points. • Entre 3 et 9 projets : 10 points. • Entre 1 et 3 projets : 5 points. 	Attestations de référence moins de 5 ans pour des projets similaires
IV. Qualité de l'équipe proposée : sur 20 points		
IV.1- Chef de Projet : sur 10 points		
<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de formation académique (diplôme supérieur en communication, management ou économie). 	<ul style="list-style-type: none"> • >Bac+5 : 3 points. • Bac+5 : 2 points. 	Copie certifiée du diplôme et CV signé conjointement par le chef de projet proposé pour la

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés dans le domaine de la communication ou de la gestion de projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • > ou = à 10 projets : 7 points. • Entre 3 et 9 projets : 4 points. • moins de 3 projets : 0 point. 	<p>réalisation de la prestation et le concurrent</p>
<p>IV .2 – Equipe dédiée à la prospection, démarchage et accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha : sur 10 points</p>		
Le nombre d'experts présentés	<ul style="list-style-type: none"> • > 03 experts : 3 points. • 03 experts : 2 points. 	<p>Copies certifiées des diplômes et CV signés conjointement par les membre de l'équipe proposée pour la réalisation de la prestation et le concurrent</p> <p>03 membres au moins en prospection, démarchage et accompagnement des candidatures.</p> <p>La note globale est divisée par le nombre proposé</p>
Le niveau de formation académique	<ul style="list-style-type: none"> • > ou = à Bac+5 : 3 points. • < BAC + 5 : 2 points. 	
Nombre de projets similaires réalisés	<ul style="list-style-type: none"> • > ou = à 5 projets : 4 points. • Entre 2 et 4 projets : 2 points. • Moins de 2 projets : 0 point. 	

La note technique NT sur 100 points est obtenue à partir de la grille d'évaluation ci-dessus

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points sera écartée.

3. Examen de l'offre financière

Les offres retenues à l'issue de l'étape précédente seront jugées sur la base de l'offre financière proposée par le prestataire. L'offre qui sera retenue est la moins disante.

Les prestataires retenus s'engageront à assurer une qualité de service optimale et une exécution conforme aux attentes de la CNT.